

**Décisions prises lors de la séance du  
Conseil Intercommunal du SDIS Nyon-Dôle  
du 30 avril 2024**

**1. Préavis n° 13-2024 – comptes 2023**

Au vote le Conseil intercommunal décide :

- D'approuver les comptes 2023 de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle et d'en donner décharge au comité de direction.

Le Président



Claude Bosson



La secrétaire



Géraldine Boulenaz

Affichage au pilier public du 1<sup>er</sup> mai 2024 au 21 mai 2024